

Au sujet de quelques curiosités à l'extérieur et dans l'église de Lignéres-la-Doucelle

Par Christian FERAULT

Par un article paru dans notre Bulletin municipal n° 22 pour 2008, nous avons décrit les conditions de construction de notre église – seul monument « classique » de la Mayenne – bâtie par l'abbé Abel MAUDOUX, alors curé de la paroisse, en 1712-1713, en un temps record de quatorze mois ! Son intérieur est richement décoré de marbres, pierres, peintures, rosaces travaillées et pilastres corinthiens.

Ce monument fut construit à la place d'une ancienne église ... sur laquelle on ne dispose guère de renseignements.

Le cimetière de Lignéres se trouvait alors au voisinage immédiat de l'édifice. Il était planté d'ormeaux. En 1835, il fut transféré à son emplacement actuel, soit au débouché gauche de la rue de Caen, à l'exception de quelques pierres de couverture de tombes placées dans l'« ancienne sacristie » devenue depuis, pour partie, chaufferie, la nouvelle et actuelle sacristie ayant été bâtie sous l'autorité de Jean HUTIN, curé du 8 décembre 1841 au 20 novembre 1865, qui avait aussi restauré l'église, au sein d'une œuvre temporelle considérable.

Notre propos aujourd'hui est de nous interroger sur trois éléments présents sur ou dans ce monument, certes offerts au regard de chacun mais sur lesquels on ne dispose pas d'informations écrites.

1. Le bénitier proche de la porte latérale droite



Il est inséré dans le mur de granite le plus souvent roux (oxydes de fer) et la pierre ouvragée – mais sans plus – qui le constitue paraît, au premier regard, plus ancienne par sa couleur grise tranchant avec celle qui la surmonte et permet d'atteindre facilement l'eau bénite.

On peut envisager deux hypothèses :

- il s'agit du bénitier de l'antique monument, consacré et transféré vers le nouveau,
- en plus de 311 années de *service*, sous des hivers d'abord nettement plus rigoureux et avec une présence permanente d'eau, la pierre a pu être altérée d'autant que, placée en déport, elle ne pouvait recevoir les coulées d'oxydes de fer du celles placées au-dessus mais en retrait.

2. La grosse pierre de granite surmontée d'une croix horizontale



Située, comme on le sait, au voisinage immédiat de l'angle de la croisée du transept sud, elle interpelle.

On écartera l'idée qu'elle proviendrait de l'ancienne église car l'examen attentif de la roche qui la constitue montre sa parfaite insertion à cet endroit et les coulées ferreuses sur l'une de ses parties témoignent de leur origine supérieure. Par ailleurs, si elle provenait de l'ancien cimetière, on pourrait s'interroger sur l'absence d'inscription quelconque.

Elle est malheureusement, en son soubassement, *agrémentée* d'un mauvais crêpi moderne...

Pour quelle(s) raison(s) est-elle placée à l'horizontale ? une hypothèse hardie mais pleine de vraisemblabilité est que l'abbé MAUDOUX ou l'architecte en charge ou ... le tailleur de pierres de l'époque a voulu établir un parallèle avec la position des cercueils à l'intérieur du monument lors des inhumations de fidèles.

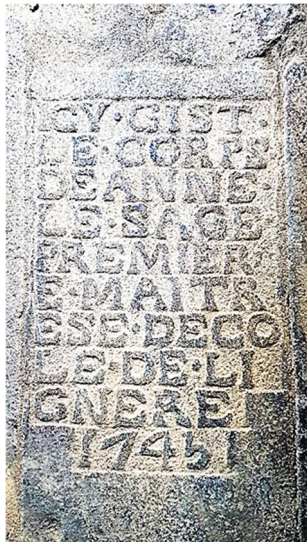
3. Les pierres tombales de l'antique cimetière transférées dans l'ancienne sacristie

Elles sont au nombre de trois dont deux d'accès difficile et incomplet en raison du positionnement du mur de parpaings délimitant l'espace *chaufferie*.

L'une d'elles est celle d'Urbain LORÉ du BOULAY, curé de Lignièrès au cours des années 1736 à 1741, décédé le 14 février 1742 « *après avoir laissé tout son bien aux pauvres* ».

La deuxième, aux lettres en relief comme savaient si bien les tailler les carriers d'Orgères (surtout), est difficile à décrire car en partie recouverte.

La dernière est à la fois d'une grande et émouvante beauté, aux lettres en relief et dans un parfait état de conservation.



On y lit, dans le français de l'époque :

« CY.GIST LE CORPS DE ANNE. LE SAGE.

PREMIERE. MAITRESE. DECOLE DE. LIGNERE 1745 ».

Si l'on se rapporte à notre article : « *Quelques éléments d'histoire de l'enseignement à Lignièrès-la-Doucelle et à Orgères [...la-Roche] au cours des siècles passés* », on constate qu'Anne Le SAGE aura sans doute enseigné dans la « *petite école de filles* » créée à Lignièrès en 1704, dirigée par les « *Filles de la Société de Madame THULARD* » ou sœurs de Sillé.

Un prochain article reviendra sur ce qui n'a pas été établi aujourd'hui avec certitude et sur d'autres aspects méconnus de notre église.

Clichés de Valentine FERAULT-ILAMI.

Remerciements à :

- Thérèse et Gabriel RIPEAUX,
- Guy RAMAGE qui a tout fait pour nous orienter vers des hypothèses vraisemblables.

* *

*